

LE PETIT CARLUCÉTOIS

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE CARLUCET

JUIN 2026, NUMÉRO 1

MOT DU MAIRE

Chères Carlucétoises, chers Carlucétois,

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter “Le Petit Carlucétois”.
Première édition de notre mandat. Ce trimestre a été marqué par de nombreux
projets et initiatives qui témoignent du dynamisme de notre commune.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer le cadre de vie, renforcer les services de proximité et
soutenir les initiatives locales. Votre engagement et votre participation sont
essentiels à la vitalité de Carlucet. Je profite de ce numéro pour féliciter et renouveler mon soutien
aux associations Carlucétoises.

Je vous remercie pour votre implication et reste, avec l'équipe municipale, à votre écoute.
Au plaisir de vous retrouver pour de nouveaux moments de partages.

Je vous laisse prendre connaissance du “Petit Carlucétois” et au plaisir de se retrouver.

Cordialement

Bertrand LACOSTE
et son équipe



SOMMAIRE

- L'actu de la commune
- La vie associative
- Agenda
- Mémo utile

L'ACTU DE LA COMMUNE

Organigramme du nouveau Conseil Municipal

- **Commission n°1 : finances, administration, personnel**

Mme Marine DANIELI, M. Bertrand LACOSTE, Mme Julie CAUX, M. Philippe POTIEZ, M. Jean LAUNAY, M. Onno VEENHUIJSEN

- **Commission n°2 : développement économique, environnement, tourisme**

M. Onno VEENHUIJSEN, M. Bertrand LACOSTE, Mme Emeline ROUMIEUX, Mme Emilie VERDIER, M. Christian SERRES

- **Commission n°3 : voirie, ordures ménagères, réseaux (électricité, eau...)**

M. Manuel REYES-PASTOR, M. Bertrand LACOSTE, M. Philippe POTIEZ, M. Jean LAUNAY, M. Christian SERRES

- **Commission n°4 : urbanisme, bâtiments, patrimoine, cimetière**

M. Bertrand LACOSTE, M. Onno VEENHUIJSEN, M. Philippe POTIEZ, M. Christian SERRES

- **Commission n°5 : relation associations, salle des fêtes, écoles**

Mme Emeline ROUMIEUX, M. Bertrand LACOSTE, Mme Julie CAUX, Mme Emilie VERDIER, M. Manuel REYES-PASTOR, Karine BLETOUX

- **Commission n°6 : sécurité, Plan Communal de Sauvegarde, incendie, voisins vigilants**

M. Manuel REYES-PASTOR, Mme Julie CAUX, M. Christian SERRES, Mme Marine DANIELI, M. Bertrand LACOSTE

- **Commission n°7 : communication**

M. Bertrand LACOSTE, Mme Karine BLETOUX, Mme Emilie VERDIER, M. Onno VEENHUIJSEN

Plan Communal de Sauvegarde : Manuel REYES-PASTOR, Bertrand LACOSTE

Gestion de la salle des fêtes : Bertrand LACOSTE, Karine BLETOUX

Gestion du cimetière : Philippe POTIEZ, Christian SERRES, Bertrand LACOSTE

Eclairage public : Christian SERRES, Bertrand LACOSTE

Relation écoles : Julie CAUX, Emilie VERDIER

Correspondant défense : Jean LAUNAY, Bertrand LACOSTE

Correspondant Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : Manuel REYES-PASTOR, Bertrand LACOSTE

Représentants de la commune au Syndicat Mixte AGEDI (Agence pour la **GE**stion et le **D**éveloppement Informatique pour les collectivités territoriales) :

1. Mme Karine BLETOUX, titulaire

2. M. Bertrand LACOSTE, suppléant

Représentants au SIAEP Causse Sud de Gramat (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) :

1. M. Jean LAUNAY titulaire,

2. M. Philippe POTIEZ suppléant

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy :

1. Mme Julie CAUX, titulaire

2. Mme Emilie VERDIER, suppléante

Représentants au SYDED du Lot et au SYMICTOM :

1. Mme Karine BLETOUX, titulaire

2. M. Bertrand LACOSTE, suppléant

Fédération Départementale d'Energie du Lot – Territoire d'Energie Lot (TE46) :

1. M. Bertrand LACOSTE, titulaire

2. M. Christian SERRES, suppléant

Représentant de la commune de Carlucet à la SPL Cauvaldor Expansion :

M. Bertrand LACOSTE

Le correspondant défense :

M. Jean LAUNAY

LA MAIRIE VOUS RACONTE ...



Le 20 mars : Réunion du Conseil Municipal : élection du maire sur la liste élue le 16 mars 2026 par les Conseillers à l'unanimité.

Le 31 mars : Rendez-vous avec Sébastien Pousse et David Lescout pour valider les travaux pour le recul du muret de l'atelier communal, pour la visibilité au niveau du carrefour. Travaux qui s'effectueront à l'automne. D'ailleurs, au moment des travaux Sébastien Pousse

proposera aux Carlucétois qui le veulent de participer.

Le 1er avril : Rendez-vous avec Karine Ourcival (TE46) pour les panneaux photovoltaïques.

Le 7 avril : Rendez-vous de présentation avec Caroline Mey-fau (Conseillère Départementale).

Le 7 avril : Remise des képis blancs à Rocamadour (Manuel Reyes-Pastor).



Le 8 avril : Rendez-vous de présentation de Nicolas Birot (Maire de Couzou).

Le 9 avril : Sortie de promotion et remise des insignes aux stagiaires maîtres-chiens du CNICG qui ont comme devise : "Toi, moi pour eux" (Jean Launay).



Le 9 avril : Réunion avec les Présidents d'associations de Carlucet.

❖ Point abordé : demande d'accord pour que "Carlucet Association" se charge de la communication auprès des habitants lors des événements organisés par les associations.

Le 13 avril : Rendez-vous avec A2BC (anciennement S'Aisina, architecte) concernant la salle des fêtes pour faire un point sur l'avancée des travaux. D'après A2BC, de nombreux points ne sont pas réglés. De ce fait, nous nous employons à faire avancer au plus vite les dossiers manquants. De nombreuses anomalies dans le dossier nous obligent à être plus scrupuleux et attentifs aux demandes d'A2BC, car plus le temps passe et plus le prix des matériaux augmente. Mais rassurez-vous, nous avançons sur le dossier.

Le 13 avril : Réunion du Conseil Communautaire à Cuzance avec la présence de Karine Blétoux pour l'élection des représentants des différentes commissions.

Ordre du jour : Élections communautaires 2026

Le Président : Jean-Claude Fouché

Détermination du nombre de Vice-président(e)s : 15

Détermination de la composition du bureau : 20 conseillers délégués.

Le 15 avril : Jean Launay a été élu 1^{er} Vice-Président du Syndicat d'Eau des Causses Sud de Gramat.

Le 16 avril : Réunion Association des Maires de France du Lot (Karine Blétoux).

Ordre du jour : Présentation de l'AMF aux nouveaux élus en présence des anciens.

Le 16 avril : Rendez-vous avec "Bureau Veritas" pour les normes électriques de l'atelier communal.

Le 24 avril : L'ébéniste (Philippe Rougié) est venu afin de réparer l'estrade du secrétariat de mairie et isoler sa fenêtre derrière le bureau de Marie-Pierre Pablo, notre secrétaire.

Le 25 avril : Nous avons fait appel à Antonin Larnicol pour débroussailler le Lac Grand, le Sol Del Pech et Granges.

Le 29 avril : Rendez-vous chez "Orange" à St Céré pour l'obtention d'un téléphone réservé aux SMS d'urgence ainsi qu'une Air Box pour relier les panneaux photovoltaïques à l'atelier communal (offert par Orange) ainsi qu'une nouvelle live box.

Le 29 avril : État des lieux du restaurant. Suite à la décision d'Igor Coppus et Andréa Ristel de ne pas renouveler le bail, les locaux étaient parfaitement vidés et nettoyés (tant le restaurant que le logement). La Commune a remercié Igor pour cet état des lieux. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Au mois d'avril : Les résultats du test de l'eau sur la borne incendie faites en février sont revenus positifs. D'après la SAUR, le débit est normal. D'autre part, la vérification de l'éclairage public du village a été faite.

Le 5 mai : Rencontre à Cahors avec le Président du Conseil Départemental, Serge Rigal, des Maires du canton de Gramat à l'initiative de Caroline Mey-Fau et Freddy Terlizzi (Bertrand Lacoste).

Le 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts par Bertrand Lacoste suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.



Le 9 mai : Baptême civil célébré par Bertrand Lacoste à la salle des fêtes.

Le 11 mai : Rendez-vous avec Chrystel Corniot (conseillère aux décideurs locaux) afin de faire connaissance et nous expliquer le budget d'une commune.

Le 11 mai : Réunion du Conseil Communautaire de Cauvaldor (Bertrand Lacoste).

Le 12 mai : Rencontre avec les Maires et les Conseillers Municipaux de Carlucet, du Bastit et de Couzou avec Jean-Claude Fouché (Président de Cauvaldor) et quelques-uns de ses Vice-Présidents pour une meilleure connaissance de Cauvaldor.

Le 20 mai : Réunion du Syndicat GEMAPI à St Céré (Jean Launay).

Le 21 mai : Jean Launay a été élu 2ème Vice-Président du Syndicat d'eau Bouriane Payrac.

Le 28 mai : Rendez-vous avec Coralie Escorne du SYMICTOM (ordures ménagères) afin de modifier certains emplacements. Nous tiendrons au courant les intéressés.

Le 28 mai : Rendez-vous avec M. Maury de chez SPIE (prestataire retenu pour la maintenance de l'éclairage public) afin de réactualiser leur devis.

Le 29 mai : Rendez-vous avec la DGFIP (Trésorerie générale).

Le 30 mai : mai en l'honneur des nouveaux élus avec une plantation de 5 amandiers, suivi d'un repas (en annexe 4, les photos de la journée).



Le 1 juin : Une tournée du périmètre du Syndicat d'eau des Causses Sud de Gramat par Jean Launay avec Jimmy Fréval (opérateur SAUR sur notre zone).

Le 3 juin : Vidange groupée des fosses septiques.

Le 5 juin : Rendez-vous avec Ghislaine Galtaud de Groupama.

Le 7 juin : Cérémonie en mémoire des victimes de Gabaudet (Jean Launay et Manuel Reyes-Pastor).



Le 8 juin : Rendez-vous avec Indy System (informatique mairie).

Le 8 juin : Cérémonie à Cahors en l'honneur des disparus d'Indochine (Manuel Reyes-Pastor). Pour information, il y a eu 47000 morts dont environ 70 lotois.



Le 10 juin : Réunion du Conseil Communautaire de Cauvaldor (Bertrand Lacoste).

Le 11 juin : Rendez-vous avec l'ADMR du secteur.

Le 16 juin : Tirage au sort des Jurés d'Assises à Alvignac avec Bertrand Lacoste.

Le 17 juin : Réunion de travail avec les Conseillers Municipaux.

Le 29 juin : Réunion de Cauvaldex avec Bertrand Lacoste.

Le 3 juillet : Réunion du Conseil Municipal à 18h00.

QUE FONT NOS ASSOCIATIONS ?

Le 10 avril : Soirée bowling organisée par « Carlucret Animation »
(en annexe 1, les photos de la journée).

Le 23 mai : Journée du pain organisée par « Carlucret Animation »
(en annexe 2, les photos de la journée).

Le 3 juin : Repas de chasse organisé par « L'Amicale de chasse de La Croix » (malheureusement nous n'avons pas de photos).



Prochainement...

Le 12 juillet : Concert Baroque organisé par l'association Défense du Patrimoine de Carlucret en l'église Sainte Marie Madeleine.

Dimanche 12 juillet 2026, église de Carlucret
À 16h00

Ensemble Les Barricades Mystérieuses
Musique Baroque



Tarif : 20€
Gratuit
jusqu'à 15
ans

A l'issue du
concert, un
pot de
l'amitié
vous sera
offert

Œuvres de Couperin, Telemann, Boismortier, Marin Marais

Informations et réservations par téléphone :
Janine au 06.27.32.09.24 ou Odile : 06.77.89.02.75

Ne pas jeter sur la voie publique

Tous les mardis de juillet et août : de 17h00 à 23h00, un marché fermier est organisé par « Carlucet Animation ».



PROGRAMME

- **7 juillet** : WILLIAM (Reprises de chansons Françaises)
- **14 juillet** : ROCK REVIVAL (Rock/Pop années 70/80)
- **21 juillet** : Francis DEVAUX MUSICAUSSE (Ambiance Bandas/Guinguette)
- **28 juillet** : QUIDAM TRIO (Musiques du monde)
 - o Château gonflable pour enfants jusqu'à 10 ans, sous la responsabilité des parents (Interdit aux adultes)
- **4 août** : Gérard GOUNY (Guinguette, chansons Lotoises)
- **11 août** : John PETER (Chansons Françaises/Espagnoles)
- **18 août** : Francis DEVAUX MUSICAUSSE (Ambiance Bandas/Guinguette)
- **25 août** : John PETER (Chansons Françaises/Espagnoles)



Exposants et commerçants

- «RMK design», «Morceaux de bois»: Confection de bijoux fantaisie
- «Melon du Quercy»: Benoît Laporte, producteur (Commande de grandes quantités au 06 99 92 72 72)
- «Arnaud»: Biscuiterie de Rocamadour
- «4C»: David Verdier, producteur de vin et bière, paysan-vigneron (06 59 63 59 49)
- «Les Blanches du Causse»: Emeline, Cabécou/Rocamadour (06 30 94 63 99)
- «Ferme Lacoste»: Bertrand, producteur de charcuterie d'oies et bovins (06 61 60 27 22)
- «Les potagers de la Pannonie»: Maraîcher (05 65 33 71 71)
- «Poterie»: Geneviève Maillet à Carlucet
- «La Soulane»: Sophie, productrice de savon au lait de jument à Salviac (06 15 44 00 56)
- «Les Pastis de Gisèle»: à Carlucet (07 72 00 57 25)
- «Pains aux noix»: Jacky Constant à Saint-Projet
- «Pizzaiolo»: Maude (06 60 87 33 74)
- «V.I.P. Poulette»: Valérie (06 79 90 80 28)
- «Miel»: Pascal (06 09 37 67 74)
- «La Ferme de Larcher»: (05 65 31 10 39)
- «La charcuterie (porc) d'Aurélié»: (06 65 42 08 40)
- «Tisane»: Nicolette
- «Esprit Plume»: Karine Faure (06 35 24 84 18)



Possibilité de se restaurer sur place



Pour tous renseignements, contacter : Lionel O'Rourke, Président : 06 21 23 75 78
Jacques Blétoux, Trésorier : 06 38 67 88 84

Les 25 et 26 juillet : Le Comité des Fêtes vous invite à sa fête votive.

Le 8 août : Méchoui du Comité des Fêtes.



Le Comité des fêtes de Carlucet remercie et recrute !

L'année passée a été une franche réussite, et c'est avant tout grâce à vous ! Le Comité des fêtes de Carlucet tient à exprimer ses plus chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur pour faire vivre notre village. Sans votre précieuse aide, rien de tout cela ne serait possible.

Pour que la magie opère à nouveau, sortez vos agendas ! Nous vous attendons nombreux pour les grands rendez-vous de l'été :

- Les 25 et 26 juillet pour notre traditionnelle fête votive.
- Le 8 août pour le jambon à la broche annuel.

Et si vous rejoigniez l'aventure ?

Vous avez envie de participer à la vie du village, de partager des moments conviviaux et de vous investir dans une équipe dynamique ? Que ce soit pour donner un coup de main d'une heure ou pour vous impliquer un peu plus, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, petits et grands, nouveaux arrivants comme anciens !

Pour nous rejoindre ou pour toute information, n'hésitez pas à contacter Alexis, au 0685304496 ou Adeline au 0621316798

Le comité des fêtes

Fête de Carlucet

25 JUILLET

- 9H : AUBADES AUX HABITANTS
- 18H : MESSE SUIVI DU DÉPÔT DE GERBE
- 19H : APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE
- 20H : PLATEAU REPAS
PRÉPARÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES, 12€
RÉSERVATION RECOMMANDÉE, AU 06.21.31.67.98
- BAL ANIMÉ PAR DJ ALEX

26 JUILLET

- 8H : VIDE-GRENIER
INSCRIPTION AU 06.78.68.58.17
(EMPLACEMENT GRATUIT)
- 19H : PAELLA QUERCYNOISE
INSCRIPTION AVANT LE 22 JUILLET AU 06.21.31.67.98
ADULTE - 22€ / ENFANT JUSQU'À 12 ANS - 10€ / GRATUIT
POUR LES MOINS DE 5 ANS
- 22H : BAL DANSANT ANIMÉ PAR FRANCIS DEVAUX

SOIRÉE JAMBON À LA BROCHE

8 AOÛT

20€

RÉSERVATIONS AU 06.21.31.67.98

SALLE DES FÊTES, CARLUCET

LES AVANCÉES SUR CARLUCET...

- **La salle des fêtes** : comme vous avez pu le voir dans nos rendez-vous, nous avons fait le point avec 2ABC (architecte) le 13 avril afin de voir où nous en étions. Il manquait quelques devis afin de finaliser correctement les demandes de subventions. Nous sommes sur la bonne voie. Nous vous tiendrons informés lors de nos prochaines rencontres.
- **L'atelier communal (cantonnier)** : L'électricité est maintenant branchée, Bureau Veritas et le Consuel sont passés, ils ont approuvé l'installation.
- **Achat du tracteur** : nous sommes en pourparler afin de changer le petit tracteur Kubota pour un plus gros afin de mieux répondre aux besoins de tonte et entretien des places et chemins communaux.
- **La borne de recharge de véhicules électriques** devrait être en place pour le 1er juillet aux dires de l'entreprise qui va l'installer.
- **L'éclairage public** : nous avons fait une demande pour réactualiser les devis pour l'éclairage public afin de le passer en LED dans le but de faire des économies d'énergie.
- **Téléphone SMS d'urgence** : beaucoup de villages voisins l'ont mis en place avec des retours très satisfaisants des habitants, c'est pourquoi nous avons choisi de le faire aussi. Enregistrez bien ce numéro 06 08 61 08 55, c'est le numéro des SMS d'urgence. Ce numéro ne sert pas à communiquer mais à vous informer. Donc ne répondez pas aux messages d'urgence. En cas de problème, vous pouvez joindre Bertrand au 06 61 60 27 22.
- **Mise en place du groupement de vidanges des fosses septiques** : une dizaine de fosses ont été vidées. Nous reviendrons vers vous pour d'autres opérations comme le fioul, le ramonage (que vous connaissez).
- **Le bar associatif** : nous poursuivons notre réflexion à partir des résultats recueillis et des différentes possibilités qui s'offrent à nous. Afin de construire ce projet ensemble, une réunion sera prochainement organisée à la salle des fêtes pour échanger, partager vos idées et répondre à vos questions. Nous vous tiendrons ensuite informés des avancées au travers d'un numéro spécial dédié au sujet.
- **Cimetière** : Des outils ont été mis à votre disposition au cimetière pour le nettoyage des tombes.



MÉMO UTILE

COMMERÇANTS & ARTISANTS DE CARLUCET

Commerçants :

- **Emeline ROUMIEUX** - Ferme « Les Blanches du Causse » - Fromages fermiers, vente Directe 06.30.94.63.99
- **Gisèle POURCEL** - Fabrication de pastis 07.72.00.57.25
- **Fabrice ANSEL (Artisan)** - électricien 06.83.26.28.46
- **Alain SERRES MAÇONNERIE** - maçonnerie / rénovation 06.84.03.63.49
- **Jean-François SERRES (Loustal)** - maçonnerie traditionnelle 06.78.00.15.22
- **David LESCOUT** - Travaux publics 06.73.29.75.21
- **Jean-Marc LESCOUT** - mécanique générale 06.18.09.01.53
- **David VERDIER** - Artisan brasseur 06.59.63.59.49
- **Antonin LARNICOL** - Espaces verts 06.61.72.13.11
- **Mathieu LARNICOL** - Taxi 06.75.90.95.60
- **Valérie AUZOUX** - VIP Poulette (rôtisserie) 06.79.90.80.28
- **Jean GARRIGUES** - Bois de chauffage 06.30.97.02.51
- **Pascal VERNEAU** - Apiculteur 06.09.37.67.74

Commerces itinérants :

- **Huit à huit (Proxi)** : passage du camion le vendredi matin, se signaler au 05.65.38.72.96
- **EARL La Plaine Maraîchère** - Patrice Peulet : livraison de paniers de légumes le jeudi soir à La Croix, commande à faire au : 07.57.08.65.86 ou par mail : panierslegumes@patricepeulet.fr
- **SODIGEL-QUERCYGEL** : produits surgelés et frais tous les mois, livraison à domicile sur commande au 05.65.41.05.83
- **BANQUIZ** : produits surgelés et frais tous les mois, livraison à domicile sur commande au 05.65.42.40.42

A SAVOIR

LES HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Lundi	13h30 – 17h00	
Mardi	13h30 – 17h00	
Mercredi	09h00 – 12h30	
Jeudi	09h00 – 12h30	13h30 – 17h00
Vendredi	Fermé	
Samedi	Fermé	
Dimanche	Fermé	

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

mairie@carlucet-lot.com

05 65 33 16 90

COORDONNÉES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE:

ap.carlucet@laposte.fr

05 65 33 16 90

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Mardi : 14h30 - 15h30

Samedi : 10h00 - 12h00

COORDONNÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

biblio.carlucet@outlook.com

Jeanine 06.27.32.09.24 – Jean-Robert 06.40.11.62.74

DÉFIBRILATEUR :

*situé dans le hall d'entrée du 15 rue de l'église
(bâtiment de la mairie)*



PIQUE DE RAPPEL CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE :

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores dans le Lot du 15 Mars 2024 stipule que « les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage, effectués de manière occasionnelle par des particuliers, et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ».

DÉBROUSSAILLAGE



MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES DANS LE LOT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Le débroussaillage qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments pour mieux se protéger du risque incendie. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage est une pratique essentielle pour protéger les personnes, les biens, et la nature car il permet :

- De ralentir la propagation du feu et d'en réduire l'intensité
- De limiter le risque que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions
- De faciliter et sécuriser le travail des sapeurs pompiers

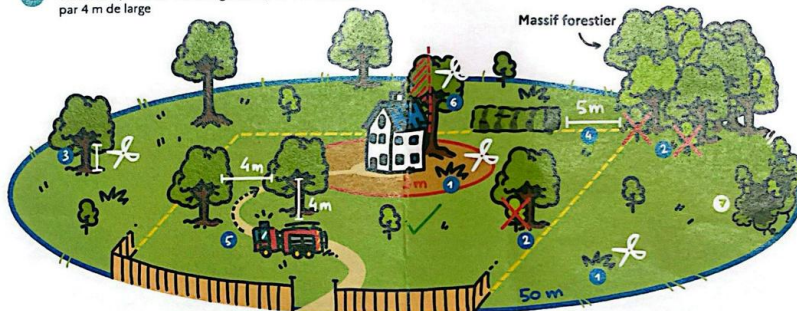
Dans un rayon de 50 m autour de la construction :

- 1 Couper ou broyer la végétation herbacée et ligneuse basse régulièrement
- 2 Couper et/ou broyer les arbustes sous couvert d'arbre
- 3 Couper les branches situées à moins de 2 m du sol ou sur 1/3 de la hauteur de l'arbre pour les arbres de moins de 6 m de haut
- 4 Supprimer les haies à moins de 5 m des massifs forestiers
- 5 Pour les voies privées, maintenir un passage de circulation, libre de toute végétation, de 4 m de haut par 4 m de large

- 6 Assurer une protection renforcée dans un rayon de 3 m autour de la construction : maintien possible d'arbres isolés et élagués, pas de surplomb au dessus de l'habitation, haies tolérées uniquement en séparation de propriété

PENSONS À LA BIODIVERSITÉ !

Maintien possible des jets de végétation (zones sans application des OLD) à distance d'au moins 20 m des constructions sur une surface maximale de 100 m² et durant la période d'au moins 20 jours.



Quand et comment réaliser les travaux ?



→ Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage préconisée de novembre à février.



→ Coupe des reprises et de l'herbe préconisée à partir du mois de juin, à réitérer dès que la repousse atteint + de 50 cm de haut.



→ Le broyage lourd en plein sur plus de 3 000 m² est interdit entre le 15 mars et le 15 août.



→ Évacuation des déchets verts en déchèterie ou broyage.

Pour plus d'info :

- Contactez la mairie de votre commune
- Consultez le site de la préfecture du Lot
- Consultez le site du ministère : <https://www.ecologie.gouv.fr/ayons-bons-reflexes-face-aux-feux-forestiers/vegetation/debroussailler-prevenir-feux-forestiers>

Illustrations originales et mise en page par Salomé SOUBIELLE pour la DDT du Lot. Interdit à la reproduction.

Des questions ?



Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à tout propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situé à moins de 200 m des massifs forestiers identifiés à risque. Vous pouvez consulter la carte de votre zone en scannant le QR code ci-contre :



J'ai un voisin à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussaillera quoi ?

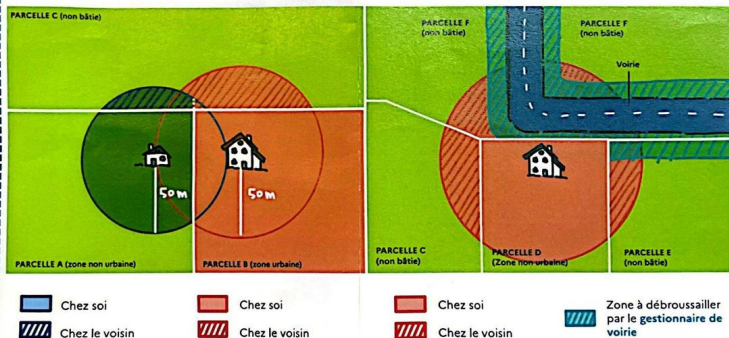
Sur les parcelles bâties (A et B), chacun débroussaillera chez soi.
Sur la parcelle non bâtie (C), chaque propriétaire soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD) prend en charge les zones les plus proches des limites séparatives jouxtant sa construction.

Où débroussailler ?

- Pour les parcelles classées en zone U (urbaine) dans un document d'urbanisme, l'ensemble de la parcelle doit être débroussaillée (bâtie ou non).
- Hors zone urbaine, débroussaillage sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.
- En cas d'obligation de débroussaillage sur la propriété voisine, il convient d'obtenir l'accord du propriétaire.
- En cas de refus ou en l'absence de réponse de votre voisin, il sera tenu responsable du débroussaillage.

J'ai une route qui passe à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussaillera quoi ?

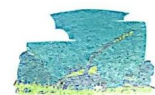
Sur la parcelle bâtie (D), je débroussaillera chez moi.
Sur les parcelles non bâties (C, E et F), le gestionnaire de la voirie débroussaillera sur une bande d'une largeur définie par arrêté préfectoral. Le reste incombe au propriétaire de la construction. Je me rapproche de ma mairie pour obtenir des informations sur les obligations du gestionnaire de voirie.



4 astuces pour valoriser vos déchets verts :

Pour l'herbe et les feuillages :

Grâce à cette méthode, vous protégez votre sol et lui apportez de l'engrais naturel.



Tondre sans ramasser (mulching)

Le compost est également un bon moyen d'enrichir la terre. Pensez-y !



Composter



Broyer puis pailler

Pour les branchages :

Ne les brûlez pas ! Vous pouvez les broyer afin de les utiliser comme paillage pour votre jardin. Cela protégera vos plantations tout en leur apportant un engrais naturel !



Déchèterie

Attention !

La déchèterie ne prend en charge que les branchages. N'y apportez pas vos déchets de tonte ou de petits feuillages !

<https://www.sydco-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie>

SERVICES A LA PERSONNE



Ne pas jeter sur la voie publique



CONTACTER NOS ÉQUIPES

Fédération :

05 65 35 02 95 / info46@fede46.admr.org

Pour vous adresser à la responsable de secteur proche de chez vous : flashez ce QR code !



Service de soin à domicile

SSIAD ADMR Causse et Vallée
05 65 30 19 69
ssiadcaussevallee@fede46.admr.org
43 place des Micocouliers 46260
Limogne en Quercy.

SSIAD ADMR Vallée du Lot
05 65 35 79 19
ssiadbassevallee@fede46.admr.org
1 rue du Dr Delbreil
Puy-L'Évêque 46700



Animation

Anim'

Emmanuelle Ecorchard :
06 07 75 97 14
ecorchard@fede46.admr.org

Portage de repas



Laure Marty : 06 23 41 27 39
45, imp. des écoles 46160 CAJARC



PORTAGE DE REPAS

Bien se nourrir c'est essentiel !

Pour que l'alimentation reste un plaisir, nous vous proposons notre livraison de repas à domicile. Un service personnalisé au bénéfice de votre santé vous permet d'adapter chacune de vos commandes en fonction de votre régime alimentaire et de vos goûts culinaires.

Tarifs uniques sur tout le département :

Tel : 0 805 69 69 46
Mail : lad@epl-lad.org



ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Parce que vivre chez soi est le souhait légitime de chacun, nos équipes sont pleinement mobilisées à vos côtés, du lundi au dimanche, de 7h à 21h.

Avec vous, votre entourage et les autres professionnels présents à vos côtés, nous mettons tout en œuvre pour vous garantir une vie au plus près de vos proches, au plus près de vos habitudes et de vos repères.

Nous répondons présents, face à des difficultés passagères ou durables, pour vous assurer une qualité de vie aussi bonne que possible.



Aide à domicile

PROFESSIONNALISME

Des interlocuteurs qualifiés qui s'engagent pour votre satisfaction. Une coordination assurée par des professionnels pour un suivi de qualité.

CONFIANCE

Des intervenants à domicile qui respectent votre rythme et votre intimité. Une équipe discrète qui vous accompagne dans vos démarches. Des services où l'humain prime.

PROXIMITÉ

800 salariés dans tout le Lot,
7 jours sur 7, de 7h à 21h,
dimanches et jours fériés.

NOUS SOMMES LÀ.



SERVICES MÉNAGERS

Pour l'entretien régulier de votre intérieur ou pour du ménage ponctuel, nos équipes sont à votre écoute.

Nous définissons ensemble le service dont vous avez besoin. Ménage, repassage, lavage de vitres... Nous vous garantissons un logement propre pour le confort et la qualité de vie de vos proches et de vous-même.

À vos côtés, notre équipe de professionnels réalise les tâches que nous avons pré-définies ensemble.

Notre objectif, faire de votre lieu de vie un endroit agréable où il fait bon vivre.

WWW.lotaideadomicile.com

48 rue Montaudré 46000 Cahors



JARDINAGE ET BRICOLAGE

Votre maison et votre jardin toujours bien entretenus grâce à nos équipes du service Jardi & Brico !

Nos professionnels sont formés à tous travaux d'entretien d'espaces verts et sont qualifiés pour réaliser des travaux dans votre domicile. Nous vous proposons des solutions adaptées à tous vos besoins.

Sur la base d'un devis gratuit et personnalisé, vous ne payez que le temps passé à votre domicile et les fournitures éventuelles.

TRI SELECTIF

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides,
sans bouchon ni couvercle



INFO TRI
05 65 21 61 62
www.syded-lot.fr
www.consignesdetri.fr

TOUS LES EMBALLAGES

Carton



Boîtes et briques

Métal



Canettes, boîtes de conserve,
aérosols, barquettes

+ TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.
Non souillés



Quelques précisions :

Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement
(jouets, ficelles...)
Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !

Pots, boîtes Flacons, bouteilles et tubes Sachets, films



+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



...ET TOUT LE RESTE :
dans le bac marron / gris
ou (selon le cas) à la déchèterie



HÉBERGEMENTS A CARLUCET

Les Gîtes du Sol del Pech

Chez Marie-Françoise GAUTHIER
140 route de Crouquet à Carlucet 46500
Tel: 06 13 57 57 64

[Mail : gauthierclet@aol.com](mailto:gauthierclet@aol.com) ou rocapech46@gmail.com

La Bergerie (125 m2 - 6/7 pers). La Forge (98 m2 – 6 pers). L'Orangerie (40 m2 - 2/3 pers)

Camping « Château de Lacomté »

M. Stuart COE
984 route de Lacomté à Carlucet 46500
Tel: 06 08 43 48 95

[Mail : chateaudelacomte@gmail.com](mailto:chateaudelacomte@gmail.com)

1 gîte (4 pers), 5 chalets (2 pers/chalet), 4 mobil-home (4 pers/mobile-home), 83 emplacements camping
(Réservé aux adultes)

La ferme de La Jamonne

Mme Laurence JOLY
860 chemin de la Jamonne à Carlucet 46500
Tel: 06 24 43 45 67

[Mail : lafermedelajamonne@gmail.com](mailto:lafermedelajamonne@gmail.com)

Chambres d'Hôtes, Gîte (4 pers)

Chez Majo

Mme Marie-José AUSSEL
297 route du Sol d'Andral à Carlucet 46500
Tel: 06 80 93 32 27

[Mail : 0680933227@orange.fr](mailto:0680933227@orange.fr)

Logement Airbnb (4 pers)

Location de Gîte

M. Lionel O'ROURKE
149 rue de la Fontbotte à Carlucet 46500
Tel: 06 21 23 75 78

[Mail : o-rourke.lor@orange.fr](mailto:o-rourke.lor@orange.fr)

Gîte (5 pers)

Location de Gîtes

Mme Eliane GARRIGUES
980 route de Lacomté à Carluçet 46500
Tel: 06 74 24 37 83
Mail : eliane.garrigues@gmail.com
2 Gîtes avec piscine (8 pers et 6 pers)

Location de Gîte

M. DELPECH Claude
80 impasse de Casalou à Carluçet 46500
Tel: 06.06.44.21.51
Mail : amariedelpech@orange.fr
Maison de plein pied (80m2 - 4pers)

Location de Gîte

M. ANSEL Fabrice
2384 route de Graule à Carluçet 46500
Tel: 06.83.26.28.46
Mail : fabrice.ansel88@orange.fr
1 Gîte (2 à 4 pers)

ANNEXES

Annexe 1 : Soirée bowling (Carlucet Animation).



Annexe 2: Journée du pain avec Louis Verdier-Lacoste aux commandes (Carlucet Animation).



Annexe 3: Le Mai (La mairie).



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Elia PAROUTY -Granges

Maxence BILLAULT et Laure MOULIN - Sol del Pech

Thierry CONSTANT et Aline SERAFINI - Vergnoulas

Stéphanie WARTER et Charlie- Le Bourg

Jessie VAN DEUTEKOM et Robin DALING - St Pierre

Sylvie LOLIVREL - Le Bourg

Sylvie et Mathieu LARNICOL - Le Bourg

Antonin LARNICOL - Graule basse

Pascal VERNEAU - Sol del Pech

Christophe VERLHAC - Sol del Pech

NAISSANCES

Un heureux événement vient illuminer notre commune!

Le 10 juin 2026 à 9h40, **le petit Léo** a pointé le bout de son nez pour le plus grand bonheur de ses parents, Emeline et Vincent ainsi que son grand frère Jules, ses grand-parents et arrière grand-parents. À sa naissance, il pesait 3,3 kg et mesurait 49 cm.

Tous les habitants de Carlucet se joignent à nous pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau petit Carlucétois. Nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour une vie pleine de joie, de santé, de belles découvertes et de merveilleux souvenirs à construire parmi nous.

**Félicitations aux heureux parents et
bienvenue à Léo dans la grande famille de Carlucet!**

DÉCÈS

Le 6 janvier 2026, Monsieur **Gaston CONSTANT** nous a quittés. Nos pensées vont à toute sa famille.

Le 26 avril 2026, Monsieur **Jacques FISITZKI** nous a également quittés. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

ENTRETIEN AVEC LA DOYENNE ET LE DOYEN DE CARLUCET

«Le Petit Carlucétois» est allé à la rencontre de la doyenne et du doyen du village, Madame Simone Duclos, alias Mélot (née en mars 1934) et Monsieur Jean Mélot (né en novembre 1934).

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

SM: Simone Duclos, 92 ans, enseignante retraitée. Nous habitons à Carlucet définitivement depuis 1989. Mais nous venons à Carlucet depuis 1977. J'ai 4 petits-enfants et 1 arrière petit-enfant.

JM: Jean Melot, 91 ans. J'étais prof au collège. Avec Simone nous nous connaissons depuis 1956. Nous étions collègues. J'ai 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

2. Où êtes-vous né ?

SM: Je suis née à Versailles (78).

JM: Je suis né à Lizy-sur-Ourcq en Seine et Marne (77).

3. Quels sont vos premiers souvenirs d'enfance ?

SM: Des mauvais souvenirs. Ce sont des souvenirs de la guerre. Avant la guerre, c'est trop flou. Mes premiers souvenirs positifs, c'est lorsque nous partions en vacances avec mes parents en Vendée.

JM: Moi j'allais en Normandie dans la famille de mon père à côté de Lisieux.

4. Quels étaient les jeux, les fêtes ou les traditions les plus importantes à l'époque ?

SM: Malheureusement pas grand chose comme divertissement à cause de la guerre. Mais comme j'habitais en face de l'église, nous avions beaucoup de processions.

JM: Pour moi c'est pareil. Beaucoup de processions, d'autant que j'étais enfant de cœur.

Arrivée et vie à Carlucet

5. Qu'est-ce qui vous a amené ici ?

SM et JM: C'est grâce aux colonies de vacances de nos enfants. Nous en avons 3 chacun. Les enfants ont fait le nord du Lot en vélo dans une colonie qui se trouvait à St Céré. C'est à cette occasion que nous avons commencé à louer chez M. Seguin en 1977. Après ces vacances, les enfants nous ont dit : « aux prochaines vacances, on veut revenir dans le Lot ». C'est comme ça que tout a commencé. En 1982, nous avons fait construire notre maison actuelle. Pendant la construction, nous campions à Saint-Germain-du-Bel-Air. Mais nous venions faire du jardinage et défrichage sur le terrain pendant les travaux.

6. Comment était le village à votre arrivée ?

SM: A peu près comme aujourd'hui en termes de festivités. En revanche, nous avons connu le premier Méchoui. Nous avons fait la connaissance d'Yvonne Cabayé. C'est la personne qui nous a vendu le terrain. Yvonne faisait souvent des gâteaux aux enfants.

7. Combien d'habitants y avait-il environ ?

SM: Un peu moins qu'aujourd'hui. Je ne sais pas exactement.

8. Quels commerces ou services existaient alors ?

SM: Il y avait une école que nous n'avons pas connue. Elle a fermé en 1982. Il y avait chez Robert et Madeleine où l'on pouvait aller boire un verre ou manger.

9. Quelles ont été vos premières impressions du village et de ses habitants ?

SM et JM: Nous avons fait la connaissance d'Yvonne Cabayé. Carlucet était un village très vivant et accueillant. Nous avons été très surpris par la gentillesse, l'entraide et l'amabilité des habitants. On a l'impression que les gens avaient plus de temps. Il est vrai qu'il y avait plus de personnes âgées (Yvonne, Rosette, Madeleine, Mme Constant, M. et Mme Cabayé etc).

10. Avez-vous participé à la vie du village de l'intérieur ?

SM: Nous avons participé à l'aide aux devoirs, à la bibliothèque.

JM: J'ai été Président de l'association du 3ème âge pendant dix ans avec Couzou.

Souvenirs marquants

11. Quel est votre plus beau souvenir à Carlucet ?

SM et JM: L'ambiance de fêtes, des méchouis, les gens qui dansent etc.

Évolution du village

12. Selon vous, qu'est-ce qui a le plus changé à Carlucet ?

SM et JM: Beaucoup de maisons ont été restaurées et la reprise de la vie dans les hameaux. Il y a plus d'entraide, la vie est plus pratique, il y a plus de coordination.

Conclusion

13. Avez-vous un conseil pour les jeunes générations ?

SM et JM: Continuer l'entraide dans les petits villages et garder cette valeur importante qui est le goût du travail.

VIE DU VILLAGE : SOYONS TOUS ACTEURS DE NOTRE CADRE DE VIE

Notre village est un lieu de vie que nous partageons tous. Pour préserver sa qualité et son attractivité, chacun peut contribuer au respect des espaces publics et des équipements communaux.

Dépôts sauvages aux points de collecte des ordures ménagères

Nous constatons régulièrement la présence de sacs, cartons, encombrants et divers déchets déposés au sol à proximité des conteneurs. Ces dépôts sauvages nuisent à la propreté du village, peuvent attirer des nuisibles et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Nous rappelons que les déchets doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. Les encombrants, gravats ou déchets spécifiques doivent être apportés en déchetterie selon les modalités en vigueur (voir notre site internet www.carlucet-lot.com à la rubrique « vie pratique »).

Nous remercions les habitants pour leur vigilance et leur civisme.



Armoire fibre : un équipement régulièrement dégradé

L'armoire de raccordement à la fibre optique située dans le village est fréquemment retrouvée ouverte ou endommagée. Cette situation peut entraîner des dysfonctionnements du réseau et compromettre la sécurité de l'installation.

Ces équipements sont essentiels au bon fonctionnement des services de télécommunication. Nous invitons chacun à respecter ces infrastructures et à signaler rapidement à la mairie toute anomalie constatée (porte ouverte, dégradation, vandalisme, etc).



Ensemble pour un village agréable

Le respect des équipements publics et de l'environnement est l'affaire de tous. Grâce à l'implication de chacun, nous pouvons préserver un cadre de vie propre, sûr et accueillant. La municipalité reste attentive à vos signalements et vous remercie de votre contribution au bien-être collectif.

Pour conclure le premier « Le Petit Carlucétois », nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de Carlucet pour leur implication, leur bienveillance et leur participation à la vie de notre village. Chaque saison apporte son lot de projets, de rencontres et de moments partagés qui font la richesse de notre commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin de trimestre et de très beaux moments à venir. Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines animations et rendez-vous de Carlucet.

Amicalement

L'équipe municipale de Carlucet